

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - 2026

Centre Communal d'Action Sociale – CCAS

Le débat d'orientation budgétaire est obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants.

Il s'appuie sur un rapport d'orientation budgétaire reprenant de manière synthétique certaines informations contenues dans les documents comptables et budgétaires afin de faire apparaître les orientations majeures en ce domaine.

Budget Centre Communal d'Action Social (CCAS)

Le budget du CCAS contribue à l'animation d'une action générale de prévention et développement social dans la commune.

Il a également pour mission principale de fournir des secours en nature, ou en espèces, afin de prévenir et de lutter contre tous modes d'exclusion sociale.

Ses dépenses sont équilibrées par une subvention du budget principal de la ville.

Eléments d'analyses financières

- Evolution des effectifs

La collectivité fonctionne selon un cycle de travail hebdomadaire.

Evolution des effectifs	2 022	2 023	2 024	2 025
Emplois permanents	7	6	6	6

Programme de réussite éducative (PRE) :

5 personnes

(2 en cat. A - dont 1 à 80%, 1 en cat. B, 1 en cat. C /13h, 1 psychologue /8h)

Action sociale retraités :

1 personne (cat. C),

+ 1 personne en cat. A, à la retraite depuis le 1^{er} juillet 2025 (non comptabilisé dans le tableau ci-dessus)

- La masse salariale

Evolution des charges de personnel	CA 2022	CFU 2023	CFU 2024	CFU PREV 2025	BP 2026
Depenses charges de personnel	331 864	295 419	314 356	287 372	320 000

La masse salariale est en nette diminution en 2025. **Pour 2026**, le budget alloué aux charges de personnel est de 320 000€ soit une baisse de 4% par rapport au budget de 2025, qui s'élevait à 334 000€.

- Le fonctionnement

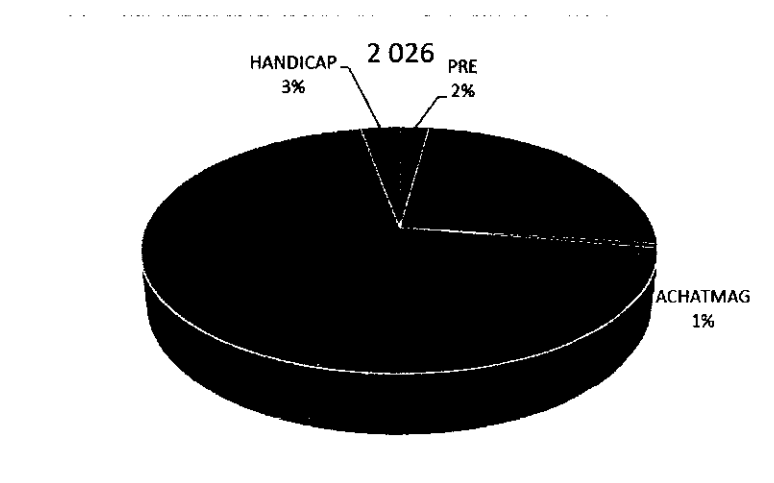
Les dépenses en fonctionnement comprennent le fonctionnement général des services ainsi que les aides financières attribuées.

Les dépenses de fonctionnement en Euros	CA 2022	CFU 2023	CFU 2024	CFU PREV 2025	BP 2026
Dépenses	647 302	728 516	508 071	506 122	653 250
Charges de personnel	331 864	295 419	314 356	287 372	320 000
Total Dépenses	979 166	1 023 935	822 427	793 494	973 250

Le CCAS comprend 4 secteurs avec des domaines d'activité différents, soit :

- Le secteur social ;
- Le secteur retraités ;
- La Mission Handicap ;
- Le Programme de Réussite Educative (PRE)

Les achats de petits matériels, fournitures et mobiliers sont gérés par le service Achats.



Les recettes de fonctionnement en Euros	CA 2022	CFU 2023	CFU 2024	CFU PREV 2025	BP 2026
Prestation - Portage de repas	67 087	68 481	81 136	81 957	95 000
Subvention communale	726 412	714 765	512 964	529 972	556 190
Autres participations et produits dont subventions divers organismes	134 198	207 165	135 619	158 821	170 000
Total Recettes	927 696	990 411	729 719	770 750	821 190
Equilibre	979 166	1 023 935	822 427	793 494	973 250

La différence pour arriver à l'équilibre (entre 821 190€ et 973 250€), soit 152 060€ correspond au cumul du résultat comptable.

Les portages de repas sont stables. Il a été créé début 2025 une régie mixte pour les activités et le portage des repas des retraités afin de faciliter leur gestion.

En 2026, il est porté sur le budget prestation l'équivalent du budget 2025, soit 95 000€.

- Les investissements

Un véhicule d'accompagnement a été acheté au 31/12/2024 pour 41 864€ et a été reporté et payé sur budget 2025.

Il n'est pas prévu de nouveaux investissements en 2026.